

BOÎTE À OUTILS

Éliminer contre les mutilations génitales féminines et nexus humanitaire-développement

Mode d'emploi pour favoriser la mise en œuvre de l'approche nexus dans le cadre des programmes

JUILLET 2022



© UNICEF/UNI150397/ASSELIN

Table des matières

1	Introduction	3
2	Éliminer contre les mutilations génitales féminines, nexus humanitaire-développement et pandémie de COVID-19	4
3	Méthodes de pratique réflexive	5
4	Résultats : Réflexions et suggestions de participants sur le terrain	7
	Observations générales.....	7
	Leçons tirées des mécanismes communautaires de protection de l'enfance pendant la pandémie de COVID-19.....	8
5	Boîte à outils : Un moyen pratique de favoriser la pratique réflexive dans le cadre des programmes	14
	OUTIL N° 1: Donner du sens au changement – exemple d'outil.....	15
	OUTIL N° 2: Atelier de réflexion programmatique sur la lutte contre les mutilations génitales féminines et le nexus.....	16
	OUTIL N° 3: Élimination des mutilations génitales féminines et outil de suivi du nexus.....	18
	OUTIL N° 4: Exemple de plan d'orientation concernant les interventions dans le cadre de l'approche nexus.....	23
6	Ressources	24
7	Feuille de travail	25

Introduction :

Cette publication présente un ensemble d'outils pratiques qui ont vu le jour à l'issue de cet exercice de réflexion. Son utilisation est principalement destinée aux équipes de programme de pays de l'UNICEF et aux partenaires œuvrant pour l'élimination des MGF aux niveaux national et infranational.

En 2020, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a établi une note technique en vue de guider les pays dans leur transition visant à prévenir et à atténuer le risque de mutilation génitale féminine (MGF) pendant la pandémie de COVID-19. *The Humanitarian- Development Nexus: The Future of Protection in the Elimination of Female Genital Mutilation* (Le nexus humanitaire-développement : L'avenir de la protection dans le cadre de l'élimination des mutilations génitales féminines) décrit les stratégies opérationnelles et programmatiques permettant d'intégrer les MGF à l'approche nexus humanitaire-développement (liens entre action humanitaire et développement), ci-après l'« approche nexus ». L'approche nexus est une priorité pour l'UNICEF dans le cadre de ses principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire¹.

La nécessité de faire le pont entre les programmes humanitaires et de développement n'est en aucun cas un concept nouveau. Cependant, la pandémie de COVID-19 a engendré un sentiment d'urgence quant à la nécessité d'adopter l'approche nexus afin de répondre aux problématiques de protection de l'enfance dans les situations de développement

et humanitaires. La pandémie a mis la communauté mondiale face à des défis sans précédent, y compris l'augmentation du risque de MGF. D'après l'UNFPA, la pandémie de COVID-19 devrait conduire à la mutilation de deux millions de filles supplémentaires d'ici à 2030.

Pour faire suite à la note technique sur le nexus, l'UNICEF a entrepris un exercice de pratique réflexive auprès d'un échantillon de parties prenantes mettant en œuvre le Programme conjoint de l'UNFPA et de l'UNICEF pour l'élimination des MGF (le Programme conjoint)². L'exercice visait à explorer l'application de l'approche nexus au Programme conjoint au cours de la pandémie de COVID-19.

Cette publication présente un ensemble d'outils pratiques qui ont vu le jour à l'issue de cet exercice de réflexion. Son utilisation est principalement destinée aux équipes de programme de pays de l'UNICEF et aux partenaires œuvrant pour l'élimination des MGF aux niveaux national et infranational. Des documents de référence supplémentaires sur l'approche nexus, l'élimination des MGF et les mécanismes de protection communautaires sont également énumérés à la page 25.



Le nexus se traduit par « une plus grande coopération, une plus grande cohérence, une meilleure coordination et une meilleure complémentarité des secteurs du développement, de la réduction des risques de catastrophe, de l'action humanitaire et de la pérennisation de la paix » concernant l'ensemble des programmes de l'UNICEF, afin d'éviter les approches cloisonnées³.

1 UNICEF, note technique : *The Humanitarian-Development Nexus: The Future of Protection in Eliminating Female Genital Mutilation*. New York. Disponible à l'adresse suivante : www.unicef.org/media/87311/file/FGM-Humanitarian-Development-Nexus-2020.pdf, page consultée le 7 juillet 2022.

2 UNICEF, *Évaluation formative de l'action menée par l'UNICEF pour corréliser les programmes humanitaires et les programmes de développement : Résumé* (E/ICEF/2021/28). Conseil économique et social des Nations Unies, New York, 2021. Disponible à l'adresse suivante : www.unicef.org/executiveboard/media/7246/file/2021-28-Evaluation_summary-Humanitarian_development-FR-ODS.pdf, page consultée le 7 juillet 2022.

3 Assemblée générale des Nations Unies, « Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies » (A/RES/75/233). Assemblée générale des Nations Unies, New York, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://digitallibrary.un.org/record/3896788>, page consultée le 7 juillet 2022.

Éliminer contre les mutilations génitales féminines, nexus humanitaire-développement et pandémie de COVID-19

Bien que la pandémie de COVID-19 n'ait épargné personne, les filles et les femmes ont dû faire face à des risques sociaux, économiques, de protection et de santé supplémentaires en raison d'inégalités, de normes de genre et de relations de pouvoir profondément enracinées⁴.

L'émergence soudaine de la pandémie, ses nombreuses conséquences et sa durée ont nécessité d'importants changements programmatiques, le développement cédant la place à l'aide humanitaire en tant qu'axe prioritaire. Avec la pandémie, se sont posés les défis interdépendants suivants :

- 1 Une crise de santé publique ;
- 2 Une crise socio-économique due aux mesures de confinement visant à éviter la propagation de la maladie⁵ ;
- 3 Une crise de protection pour les filles et les femmes confrontées à un risque accru de MGF et de mariages d'enfants.

La pandémie a mis en avant la finalité de l'approche nexus. Celle-ci réside dans le constat que bon nombre des problématiques et des besoins identifiés dans une situation d'urgence sont corrélés à des inégalités ou à des vulnérabilités dans des contextes non urgents⁶. De même, les groupes généralement concernés par différentes vulnérabilités sont également susceptibles d'être sévèrement affectés lorsqu'une crise humanitaire survient⁷.



© UNICEF/UN065204/PHELPS

4 UNICEF et UNFPA, *Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines : Intensifier les efforts pour éradiquer une violation des droits de l'homme*. UNICEF, New York. Disponible à l'adresse suivante : <www.unicef.org/protection/unfpa-unicef-joint-programme-eliminating-fgm>, page consultée le 7 juillet 2022.

5 UNICEF et UNFPA, *2020 Global Annual Report: Eliminating Female Genital Mutilation During COVID-19: Sustaining the Momentum*. UNICEF, New York, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <www.unicef.org/reports/2020-annual-report-female-genital-mutilation-covid19>, page consultée le 7 juillet 2022.

6 Damian Lilly, « What Happened to the Nexus Approach in the COVID-19 Response? ». *Global Observatory*, International Peace Institute, New York, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <<https://theglobalobservatory.org/2020/06/what-happened-to-Nexus-approach-in-covid-19-response/>>, page consultée le 7 juillet 2022.

7 Emma Fanning et Jessica Fullwood-Thomas, « Le nexus humanitaire-développement-paix : Quelles implications pour les organisations multi-mandatées ? ». Oxfam, Oxford, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620820/dp-humanitarian-development-peace-nexus-260619-fr.pdf?sequence=7>>, page consultée le 7 juillet 2022.

Méthodes de pratique réflexive

Des entretiens avec des informateurs clés menés par des spécialistes de l'UNICEF en matière d'aide humanitaire, d'égalité entre les genres et de protection de l'enfance, au siège ainsi que dans les bureaux de pays et régionaux.

L'exercice de pratique réflexive comportait les étapes suivantes :

- 1 Un examen de la littérature axé sur le déploiement de l'approche nexus, l'adaptation des interventions pendant la pandémie de COVID-19 et une stratégie d'apprentissage pertinente.
- 2 Des ateliers approfondis avec 20 membres du personnel et partenaires de l'UNICEF en Somalie et en Ouganda.
- 3 Une enquête en ligne, en anglais et en français, menée auprès de quatre bureaux de pays de l'UNICEF et de leurs partenaires, dont le Burkina Faso, l'Égypte, l'Ouganda et la Somalie.
- 4 Des entretiens avec des informateurs clés menés par des spécialistes de l'UNICEF en matière d'aide humanitaire, d'égalité entre les genres et de protection de l'enfance, au siège ainsi que dans les bureaux de pays et régionaux.
- 5 La participation (avec compte rendu) à différents webinaires et conférences en ligne.
- 6 Le développement et/ou l'adaptation d'outils visant à favoriser la mise en œuvre de l'approche nexus en vue de l'élimination des MGF.



En quoi consiste la pratique réflexive ?

- La pratique réflexive peut aider à améliorer la qualité et l'efficacité des programmes et soutenir le renforcement des capacités du personnel.
 - La pratique réflexive est un processus d'apprentissage systématique qui encourage les individus et les équipes à revenir sur leurs interventions et à en examiner les différentes dimensions sous un angle critique.
 - La pratique réflexive peut être réalisée sur une base continue ou périodique, mais elle est plus efficace lorsqu'elle est intégrée au cycle du programme ou identifiée comme faisant partie intégrante de la mise en œuvre.
 - La réflexion nécessite d'être planifiée, longuement mûrie, systématiquement encadrée et documentée. Par exemple, dans le cadre du Programme conjoint de l'UNFPA et de l'UNICEF, des séances de pratique réflexive peuvent être intégrées dans les approches d'apprentissage et de suivi aux niveaux national, régional et mondial.
- Les exercices de pratique réflexive offrent les autres avantages suivants :
 - ✦ Mieux comprendre la façon dont les actions planifiées se déroulent sur le terrain ou déterminer si elles conduisent aux résultats escomptés.
 - ✦ Vérifier les hypothèses pour s'assurer que les actions les plus efficaces sont menées à bien et adaptées au contexte local.
 - ✦ Aider à identifier les conséquences imprévues, qu'elles soient positives ou négatives, ou à identifier les points à améliorer ou à adapter.
 - ✦ Instaurer un espace favorisant un partage ouvert et constructif de différentes perspectives et renforcer la participation des parties prenantes par le dialogue, la résolution de problèmes et la recherche d'un consensus.
 - ✦ La pratique réflexive prend du temps ; cela dit, bien encadrée, elle peut apporter de nombreux bénéfices, tant pour les individus que pour les équipes, tout en favorisant la mise en œuvre des programmes. Elle permet ainsi de se traduire par de meilleurs résultats pour les populations touchées et de renforcer les mécanismes de responsabilisation.





© UNICEF/UN0212516/NOORANI

Résultats : Réflexions et suggestions de participants sur le terrain

Vous trouverez ci-dessous les suggestions et observations générales des participants issues de l'exercice de réflexion.

Observations générales

1 De façon générale, les participants considèrent le nexus comme une opportunité pour renforcer les interventions visant à éliminer les MGF. Bien que le personnel de l'UNICEF, en particulier au siège et aux niveaux régionaux, s'estime confiant quant à l'application de l'approche nexus, un renforcement des capacités et des orientations semble préférable. L'application de l'approche nexus au niveau des programmes doit être renforcée, notamment en dotant aux bureaux de pays de l'UNICEF des moyens techniques pour collaborer avec les partenaires et les guider.

2 Les participants à l'exercice de réflexion ont également estimé que les notes techniques, les orientations en ligne et les apprentissages devaient être accompagnés d'une formation et d'un mentorat assortis de cas pratiques. Les concepts sont expliqués, mais il s'agit désormais de réfléchir davantage à ce que cela signifie concrètement. Certains participants ont estimé que l'UNICEF avait multiplié les notes techniques au cours de la pandémie. Il a été suggéré de combiner les problématiques interdépendantes dans une démarche d'orientation plus holistique afin d'aider les différents secteurs à travailler main dans la main plus efficacement. Cette stratégie répondrait davantage au cahier des charges de l'approche nexus, plutôt que l'émission de multiples notes

L'application de l'approche nexus au niveau des programmes doit être renforcée, notamment en dotant aux bureaux de pays de l'UNICEF des moyens techniques pour collaborer avec les partenaires et les guider.

CARENCES MISES EN AVANT LORS DE LA PRATIQUE RÉFLEXIVE

- Niveau d'engagement au regard des déclarations publiques pour éliminer les MGF
- Retour des communautés à des « mécanismes d'adaptation négatifs »
- Classification des travailleurs sociaux en tant que « travailleurs non essentiels »
- Limitation de l'offre de technologies et de services à distance
- Mise à profit de ressources plus pérennes et prévisibles
- Maintien de la visibilité
- Perturbation des environnements protecteurs
- Amélioration des plans d'intervention humanitaire et des plans de développement intégrés
- Perturbations de la communication pour le développement (C4D)

d'orientation produites par différents secteurs ou sections.

3 Il a été relevé que de nombreux programmes ne semblaient pas organiser ni documenter systématiquement leurs plans selon les critères conceptuels ou rédactionnels propres à l'approche nexus. Cela pourrait entraîner des difficultés pour consigner les modalités d'application de l'approche nexus ou communiquer notre stratégie auprès des partenaires et d'autres acteurs du développement, y compris les donateurs. La réflexion a permis de souligner la nécessité pour les acteurs du Programme conjoint d'établir à l'avenir un compte rendu de leurs interventions conformément au cadre du nexus, y compris en consignnant les défis à relever, les enseignements tirés et les meilleures pratiques.

4 Les participants ont indiqué que les stratégies de lutte contre les MGF nécessitaient une approche mixte et équilibrée ciblant différents aspects de la protection de l'enfance et d'autres systèmes connexes. Les interventions visant à éliminer les MGF ne sont pas menées de manière isolée, mais s'inscrivent dans la lignée d'engagements plus larges de renforcement systémique afin de combattre les causes sous-jacentes de cette pratique, en réduisant les risques pour les filles. La planification et le séquençage des activités en différentes étapes sont également essentiels. À défaut, une action peut rester isolée et entraîner des conséquences négatives imprévues ou l'absence

des résultats escomptés. Plus les différentes stratégies ou actions se renforcent mutuellement, plus il y a de chances qu'elles s'imposent et apportent des changements plus durables en vue d'éliminer les MGF et d'autres pratiques néfastes.

5 De nombreuses interventions visant à mettre fin aux MGF dépendaient de l'implication de prestataires de services au sein des communautés ; or leur présence sur le terrain a été perturbée tout au long de la pandémie. Les travailleurs de première ligne ont mentionné que les camps de réfugiés ont probablement subi les effets de la pandémie à un moindre degré que d'autres sites concernés par les programmes. Cette situation serait due au fait que les camps de réfugiés constituent un environnement faisant l'objet d'un contrôle accru, ou que leurs résidents sont déjà habitués à s'adapter aux changements de contexte. La pandémie a également mis en évidence et exacerbé les carences préexistantes quant aux capacités déployées et à l'efficacité de la protection de l'enfance et d'autres domaines connexes.

Leçons tirées des mécanismes communautaires de protection de l'enfance pendant la pandémie de COVID-19

Pendant la pandémie, les programmes de pays ont été confrontés à d'importantes perturbations affectant les activités de mise en œuvre de routine. Les restrictions draconiennes de circulation ont constitué un défi majeur, les prestataires de services se

Les mécanismes communautaires peuvent être mobilisés dans diverses activités de protection de l'enfance, selon le contexte et l'environnement.

retrouvant dans l'incapacité d'accéder aux communautés où ils travaillent habituellement. En conséquence, les programmes visant à éliminer les MGF se sont appuyés sur des mécanismes communautaires de protection de l'enfance (mécanismes communautaires), qui ont joué un rôle accru dans la fourniture d'une assistance de première ligne aux victimes ou aux filles exposées au risque de MGF. Dans les zones où l'accès se dégrade pour les prestataires de services externes, en raison de l'insécurité ou des crises de santé publique, les structures communautaires, y compris les organisations dirigées par des femmes, restent toujours disponibles pour dispenser des services vitaux aux populations. Si elles sont soutenues et guidées, ces structures communautaires peuvent gagner en fiabilité, être davantage acceptées par les communautés, voire se pérenniser.

Les mécanismes de protection communautaires sont largement utilisés dans différents secteurs et contextes. S'engager de manière constructive auprès des communautés et les autonomiser constituent des volets essentiels de la stratégie d'adaptation aux particularités locales de l'approche nexus. Si nous privilégions ici le terme « mécanismes de protection communautaires », précisons cependant que ces mécanismes portent différents noms selon les pays, parmi

lesquels « réseaux de protection de l'enfance », « groupes communautaires de protection de l'enfance », « comités/ groupes de protection de l'enfance » ; il existe également des comités dédiés en fonction de problématiques spécifiques (groupes de lutte contre la traite d'êtres humains, comités de surveillance des MGF, etc.). Quelle que soit leur dénomination, ces groupes remplissent généralement les mêmes rôles ou fonctions et sont souvent en première ligne des systèmes nationaux de protection de l'enfance.

QUEL A ÉTÉ LE RÔLE DES MÉCANISMES COMMUNAUTAIRES DANS LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES MGF PENDANT LA PANDÉMIE ?

Les mécanismes communautaires peuvent être mobilisés dans diverses activités de protection de l'enfance, selon le contexte et l'environnement. Les participants à l'exercice de réflexion ont indiqué que de nombreux groupes communautaires étaient souvent impliqués, par exemple, dans certaines ou toutes les activités suivantes⁸ :

- 1 Identifier les risques auxquels sont exposés les enfants ou déterminer la capacité des familles et de la communauté à prodiguer des soins et à répondre aux besoins des enfants ; comme l'a démontré la



Les mécanismes de protection communautaires sont largement utilisés dans différents secteurs et contextes. S'engager de manière constructive auprès des communautés et les autonomiser constituent des volets essentiels de la stratégie d'adaptation aux particularités locales de l'approche nexus.

⁸ La discussion concernant cette section a été structurée sur la base du rapport de Save the Children intitulé *Children at the Centre: A Guide to Supporting Community Groups Caring for Vulnerable Children*. Fonds Save the Children, Londres, 2007. Disponible à l'adresse suivante : <<https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/2662.pdf>>, page consultée le 7 juillet 2022.

pandémie, les enfants sont souvent confrontés à de nombreux risques interdépendants qui peuvent se manifester différemment. À titre d'exemple, les difficultés économiques des foyers dues aux confinements peuvent accroître la demande des familles en matière de MGF en vue de la préparation des filles au mariage. Compte tenu de la fermeture des écoles, des restrictions de déplacement imposées aux prestataires de services et des limitations des activités de sensibilisation et de responsabilisation locale, les mécanismes de protection communautaire restaient souvent les seuls dispositifs capables de collecter des données sur la situation des filles menacées ou victimes de MGF.

2 Recenser les ressources ou les services pouvant soutenir les enfants et les familles, en essayant notamment de mettre les filles et leur famille en contact avec des groupes en mesure de les orienter ou de leur prodiguer des conseils pratiques pour qu'elles renoncent aux MGF ; il était également essentiel que les acteurs des mécanismes communautaires sachent où et comment orienter les filles exposées au risque de MGF ou ayant besoin d'un soutien médical, juridique ou autre à la suite d'une MGF – ces connaissances faisant souvent défaut.

3 Constituer un relai de protection au sein de la communauté ; la réflexion a permis de découvrir que de nombreuses communautés étaient en mesure de continuer à surveiller

la situation des filles et à faire part de leurs préoccupations concernant les MGF. Certaines ont employé la méthode du porte-à-porte ou les plateformes numériques disponibles localement afin d'atténuer les menaces visant leur environnement protecteur dans le prolongement des fermetures d'écoles, des limitations de déplacement imposées aux prestataires de services, etc.

4 Coordonner les activités au sein de la communauté en faveur de la protection de l'enfance et de la famille ; pendant la pandémie, des groupes issus de différents secteurs ont ainsi essayé de mettre en commun des ressources ou d'utiliser des programmes en tant que vecteurs de communication auprès des communautés, notamment sur les risques de la COVID-19 et sur la façon dont la fermeture des écoles et d'autres services risquait d'accroître l'exposition des filles au risque de MGF. Les travailleurs de première ligne ont également tenté de surveiller les différents risques auxquels sont confrontés les enfants, y compris les MGF. Par ailleurs, ils se sont efforcés d'être aussi actifs que possible dans la recherche de solutions et la diffusion de conseils permettant aux populations de résister aux mécanismes d'adaptation négatifs ou préjudiciables. Les agents de santé et les acteurs de la protection se sont ainsi réunis en vue de partager des messages conjoints.

Les participants ont également réfléchi aux défis rencontrés en travaillant de concert avec les acteurs des mécanismes

TABLEAU 1:

Actions visant à renforcer les mécanismes communautaires de protection de l'enfance

Au cours du processus de pratique réflexive, les parties prenantes ont identifié des actions, résumées dans le Tableau 1, afin de renforcer les mécanismes communautaires de protection de l'enfance en vue de l'élimination des MGF dans le cadre du nexus humanitaire-développement.

ACTION	COMMENTAIRES
 <p>Renforcer les mécanismes communautaires de protection de l'enfance (mécanismes communautaires)</p>	<p>Encourager l'appropriation communautaire de la protection des filles contre les MGF à la suite de déclarations publiques en faveur de l'élimination de cette pratique confère davantage de pouvoir aux communautés. Cependant, les mécanismes communautaires peuvent être encore renforcés par une formation afin de sensibiliser et de mobiliser les populations pour protéger les filles contre les MGF ; il s'agit également d'identifier les risques et de prendre des mesures afin de remédier aux problèmes de protection, tout en prenant en charge et en accompagnant les filles susceptibles d'avoir subi des MGF. Certains mécanismes communautaires peuvent nécessiter des outils tels que des téléphones mobiles à des fins de signalement, en particulier dans les zones reculées où l'accès et les services sont limités.</p>
 <p>Reconnaître que les communautés ont un rôle clé à jouer dans leur propre protection en mobilisant des capacités et des ressources</p>	<p>Les communautés sont souvent en mesure d'identifier les filles exposées au risque de MGF qui pourraient autrement être invisibles ou inaccessibles aux acteurs externes. Par ailleurs, elles sont à même de prioriser la protection selon des modalités particulières, ignorées des intervenants extérieurs. Les communautés ont une meilleure compréhension de leurs propres capacités et ressources, ainsi que des solutions probantes pour lutter contre les risques en matière de protection. Les connaissances acquises par les communautés (et leur implication au fil du temps) sont également essentielles pour comprendre les causes profondes des MGF et les mécanismes de protection les plus efficaces.</p>
 <p>Solliciter les membres de la communauté perçus comme respectés et influents au sein de leur communauté</p>	<p>En tant que membres influents et estimés à l'échelle locale, les chefs communautaires et religieux ainsi que les dirigeantes d'organisations locales sont plus susceptibles de susciter la confiance dans le cadre des mécanismes communautaires. De ce fait, leurs messages sur la nécessité de protéger les filles contre les MGF sont plus enclins à trouver un écho parmi les membres de la communauté, contrairement aux communications externes, déconnectées des réalités sur le terrain.</p>
 <p>Travailler avec – plutôt que pour – les communautés afin de combler les carences en matière de protection dans les situations de crise humanitaire</p>	<p>Les lacunes en matière de protection sont de plus en plus préjudiciables dans les situations humanitaires. Le Programme conjoint œuvre dans de nombreux contextes marqués par l'incapacité des détenteurs d'obligations à protéger les filles contre les MGF. L'accès limité ou inexistant à un système judiciaire fiable ainsi que le manque de services de prévention et d'intervention en faveur des filles menacées ou victimes des MGF se traduisent par une protection lacunaire. L'espace humanitaire se voit par ailleurs de plus en plus contesté, rendant les communautés touchées de plus en plus difficiles d'accès pour les acteurs humanitaires. Par conséquent, il est plus pertinent et nécessaire que jamais de collaborer avec les communautés – au-delà d'une simple politique d'assistance – en vue de protéger les filles contre les MGF. Cela passe par le renforcement de la résilience et de la préparation des communautés grâce à une optimisation des capacités et à une utilisation efficace des ressources locales.</p>
 <p>Reconnaître les mécanismes communautaires comme une composante essentielle du renforcement des systèmes nationaux de protection de l'enfance</p>	<p>Community mechanisms are critical components in strengthening national child protection systems, and are also key local ways of supporting social transformation, such as changing social norms and FGM as a harmful practice in favor of child protection. In resource-poor settings and places where the government is unable to fulfil its duties, community mechanisms may support and supplement government capacity.</p>

Les enseignements révèlent également des différences liées au genre dans l'accès aux technologies ou à leur usage, essentiels pour adapter les futures interventions en matière de MGF.

de protection communautaire. Fondé sur ces réflexions, le Tableau 1 énumère les actions proposées pour renforcer ces mécanismes.

FACTEURS CONSIDÉRÉS COMME AYANT SOUTENU LE RÔLE DES MÉCANISMES COMMUNAUTAIRES

Au cours du processus de réflexion, plusieurs facteurs supplémentaires ont été perçus comme ayant aidé les mécanismes communautaires à poursuivre la surveillance de la situation des filles menacées ou victimes de MGF. Bien qu'identifiés particulièrement par les acteurs de la lutte contre les MGF, ces facteurs peuvent éventuellement s'appliquer aux mécanismes communautaires dans leur globalité et méritent d'être pris en compte dans le cadre de l'approche nexus.

1 Situations de confinement

antérieures : Dans certains pays du Programme conjoint, les travailleurs ont vu leur accès aux communautés compromis à la suite de catastrophes naturelles, de conflits et de menaces sécuritaires, sans oublier les flambées épidémiques d'Ebola⁹. Ces expériences ont permis aux équipes de pays de tirer de précieuses leçons. Même si la récente pandémie a été plus longue, les équipes ont pu mettre en pratique leurs apprentissages ou ont appris à s'adapter et à gagner en souplesse en formulant des idées

créatives ou innovantes afin de surmonter les défis émergents.

2 Intégration dans les activités de pratiques conformes aux mesures anti-COVID-19 :

Outre la diffusion de messages liés à la COVID-19, les prestataires de services ont su adapter leurs méthodes de travail, par exemple en réduisant les effectifs menant à bien les activités, en utilisant des masques ainsi que des dispositifs de lavage des mains, et en privilégiant les activités en extérieur, tout en aidant les communautés à poursuivre leurs actions de lutte contre les MGF.

3 Utilisation des technologies :

Le recours à différentes technologies, ou à des approches souples telles que définies par certains participants à la réflexion, tendait à s'accélérer avant la pandémie. Ces expériences pilotes menées dans différents pays ont constitué pour la protection de l'enfance et d'autres secteurs une base sur laquelle s'appuyer ; elles ont également livré des enseignements à prendre en compte. Ces expériences ont également contribué à accélérer la transition des interventions vers des actions à distance/numérisées, mais aussi à maintenir la capacité de soutenir les prestataires de services et les mécanismes de protection communautaire.



Le recours à différentes technologies, ou à des approches souples telles que définies par certains participants à la réflexion, tendait à s'accélérer avant la pandémie. Ces expériences pilotes menées dans différents pays ont constitué pour la protection de l'enfance et d'autres secteurs une base sur laquelle s'appuyer ; elles ont également livré des enseignements à prendre en compte.



© UNICEF/UN0640695/DEJONGH

4 Tout en mettant en avant les avantages de l'utilisation des technologies, l'exercice de réflexion a permis de préciser que les interventions reposant sur des technologies s'avéraient toutefois moins efficaces pour atteindre les groupes qui étaient déjà isolés avant la pandémie. Il s'agit là d'un point essentiel à garder à l'esprit, d'autant plus que les enseignements tirés ouvrent la voie à la mise en place d'interventions numériques. Les personnes les plus difficiles à atteindre ou les plus vulnérables, en particulier les adolescentes, auront toujours du mal à combler le fossé numérique ou à bénéficier d'un accès à des téléphones, à Internet, à des ordinateurs, etc. Les enseignements révèlent également des différences liées au genre dans l'accès aux technologies ou à leur usage, essentiels pour adapter les futures interventions en matière de MGF.

5 Adaptation des lignes d'assistance téléphonique : Les programmes de pays ont adapté leur approche vis-à-vis des lignes d'assistance téléphonique. Certains ont mis en place des lignes exclusivement réservées à la lutte contre les MGF, tandis que d'autres se sont attelés à

réajuster leur approche afin de prendre davantage en compte les cas de VBG ou de violence signalés contre les enfants dans leur globalité, y compris les MGF.

6 Soutien technique virtuel : Les participants à l'exercice de réflexion ont loué l'engagement et le soutien accrus de la part des spécialistes nationaux et régionaux de la protection de l'enfance. Leur implication a permis de dépasser l'objectif habituel consistant à discuter de la mise en œuvre des programmes ou à signaler les problèmes survenant pendant la pandémie, au profit d'une approche fondée sur le mentorat ou la formulation de conseils. À certains égards, la pandémie a refaçonné les interactions ainsi que les façons de communiquer et de résoudre les problèmes. Il s'agira, à l'avenir, de veiller au maintien des dimensions positives de ce soutien.

7 Préparation : Compte tenu de leur situation, les pays concernés adoptaient déjà des approches intersectorielles ou intégrées en vue d'éliminer les MGF. Conformément à l'approche nexus, des mesures étaient déjà prises pour intégrer les MGF dans les plans d'intervention

humanitaire. Ainsi, lorsque la pandémie a frappé, les parties prenantes à différents niveaux ont été en mesure de réorienter ou d'adapter leurs actions et de s'appuyer sur les efforts déjà déployés dans le cadre de leur préparation aux situations d'urgence. Les prestataires de services, les décideurs et les acteurs des mécanismes communautaires avaient connaissance des changements nécessaires et les ont menés à bien sans délai.

8 Mise en place de méthodes de protection/surveillance alternatives

alternatives : La fermeture des écoles a supprimé une couche de protection pour les filles exposées au risque de MGF. En vue d'atténuer ce risque, plusieurs acteurs ont instauré des activités et des clubs culturels pour fournir aux filles une plateforme leur permettant de se rencontrer tout en respectant les normes sanitaires en contexte pandémique. Cette stratégie a permis de réduire le niveau d'isolement des jeunes filles à domicile et d'augmenter les chances de signalement en cas d'absence.

9 Mise à contribution des systèmes de santé et d'autres systèmes connexes

connexes : La pandémie met en évidence la nécessité de travailler en synergie et de tirer parti des ressources différemment. Les services de santé ayant été fortement sollicités dans la plupart des pays, les acteurs chargés de la protection de l'enfance et de l'égalité entre les genres ont pu tirer

profit de leurs structures pour transmettre des messages, poursuivre la surveillance, etc.

Les opportunités relevées à cette occasion soulèvent néanmoins des questions méritant réflexion. Par exemple, les acteurs des services de santé remarquent parfois que la lutte contre les violations graves de certains droits nécessitant un signalement et la saisie des pouvoirs publics, telles que les MGF, peut entraver leur efficacité sur d'autres fronts, en particulier lorsque les individus concernés ont le sentiment que leur droit à la confidentialité a été violé. Cette problématique démontre la nécessité de réaliser des interventions pluridimensionnelles et multisectorielles, en transmettant et en renforçant les directives et les normes de prestation de services de façon cohérente.

Un constat essentiel permet d'établir que les mécanismes communautaires peuvent agir en faveur de l'élimination des MGF, mais qu'un soutien continu et des ressources pérennes sont nécessaires. Ces mécanismes doivent s'inscrire dans un plan plus global de renforcement des systèmes plutôt que comme une solution d'appoint en temps de crise.

Le recours à différentes technologies, ou à des approches souples telles que définies par certains participants à la réflexion, tendait à s'accélérer avant la pandémie. Ces expériences pilotes menées dans différents pays ont constitué pour la protection de l'enfance et d'autres secteurs une base sur laquelle s'appuyer ; elles ont également livré des enseignements à prendre en compte.



Boîte à outils : Un moyen pratique de favoriser la pratique réflexive dans le cadre des programmes

Cette boîte à outils propose plusieurs pistes pour soutenir la pratique réflexive dans le cadre de l'élimination des MGF et de l'approche nexus. Ces modalités peuvent être adoptées en interne au sein de l'UNICEF ou lors de discussions élargies avec les parties prenantes. Le personnel de l'UNICEF doit se sentir libre d'adapter les outils ou de les intégrer dans des stratégies de suivi et d'évaluation ou d'apprentissage. Divers outils et approches peuvent être

envisagés en appui à la pratique réflexive. Les acteurs des programmes de pays, les responsables régionaux et les autres équipes doivent déterminer une approche qui réponde au mieux à leurs besoins ou qui puisse être intégrée dans leur processus de travail. Cette boîte à outils est un moyen simple de partager quelques-uns des outils élaborés pendant et après le processus de réflexion engagé dans le cadre du Programme conjoint pour l'élimination des MGF.

OUTIL N° 1:

Donner du sens au changement – exemple d'outil

OUTIL N° 2:

Atelier de réflexion programmatique sur la lutte contre les mutilations génitales féminines et le nexus

OUTIL N° 3:

Élimination des mutilations génitales féminines et outil de suivi du nexus

OUTIL N° 4:

Exemple de plan d'orientation concernant les interventions dans le cadre de l'approche nexus

OUTIL N° 1 : Donner du sens au changement – exemple d'outil



Objectif : Décomposer un processus d'adaptation ou de changement tout en identifiant les gains et avantages (résultats) potentiels de l'intégration des interventions de lutte contre les MGF à l'approche nexus.

- Cet exercice a pour but d'aider les équipes à réfléchir aux changements associés à l'association des interventions de MGF à l'approche nexus.
- L'objectif consiste à examiner les conséquences d'un changement de pratiques de travail ainsi que les gains et avantages générés.

- Nommez un animateur qui pourra guider le reste de l'équipe tout au long de la Matrice 1.





- La matrice couvre quatre domaines :

- + **Conservation :** Que conserverons-nous en associant la lutte contre les MGF à l'approche nexus ?
- + **Pertes :** Que perdrons-nous lorsque le changement sera mis en œuvre ?
- + **Gains :** Que gagnerons-nous en intégrant les interventions de lutte contre les MGF à l'approche nexus ?

- + **Avantages :** Quels avantages le changement nous apportera-t-il ?

- Des notes d'orientation supplémentaires sont fournies dans l'exemple de matrice.
- À mesure que vous parcourez chaque colonne, il est recommandé de mettre en commun vos idées, puis de vous mettre d'accord sur les domaines/problématiques/processus, etc. L'objectif consiste à remplir chaque colonne et à ajouter les informations que vous jugez utiles.

MATRICE 1 : Conséquences du changement

QUE CONSERVERONS-NOUS EN ASSOCIANT LA LUTTE CONTRE LES MGF À L'APPROCHE NEXUS ?  CONSERVATION	QUE PERDRONS-NOUS LORSQUE LE CHANGEMENT SERA MIS EN ŒUVRE ?  PERTES	QUE GAGNERONS-NOUS EN INTÉGRANT LES INTERVENTIONS DE LUTTE CONTRE LES MGF À L'APPROCHE NEXUS ?  GAINS	QUELS AVANTAGES LE CHANGEMENT NOUS APPORTERA-T-IL ?  AVANTAGES
<i>Réfléchir aux modèles relationnels/rôles/habitudes de travail/méthodes/systèmes/processus/ modes de raisonnement/comportements, etc. que nous adoptions avant notre choix d'associer la lutte contre les MGF à l'approche nexus et qui restent pertinents, ou que nous pouvons conserver à mesure que nous adaptions les programmes visant à éliminer les MGF.</i>	<i>Réfléchir aux modèles relationnels/rôles/habitudes de travail/méthodes/systèmes/processus/ modes de raisonnement/comportements, etc. qui ne sont plus en phase avec l'ambition d'intégrer les interventions de lutte contre les MGF à l'approche nexus. Nous devons nous en défaire.</i>	<i>Identifier les modèles relationnels/rôles/habitudes/méthodes/processus/comportements/modes de raisonnement et d'action, etc. qui n'existaient pas auparavant mais qui sont désormais (ou seront) privilégiés. Qu'avons-nous à gagner à associer les interventions de lutte contre les MGF à l'approche nexus ?</i>	<i>Réfléchir aux avantages du changement dans la façon dont les interventions de lutte contre les MGF sont élaborées, planifiées, mises en œuvre, etc. L'identification des avantages peut renforcer l'engagement à essayer de nouvelles solutions ou à s'adapter et à mettre en avant des moyens pour maximiser notre impact.</i>

OUTIL N° 2 : Atelier de réflexion programmatique sur la lutte contre les mutilations génitales féminines et le nexus



Objectif : Cet exercice accompagne la réflexion des équipes et des responsables de programmes sur les actions visant à éliminer les MGF dans le cadre de l'approche nexus. Les équipes de l'UNICEF peuvent y

recourir dans le but de promouvoir l'apprentissage et d'identifier leurs modalités de mise en œuvre de l'approche nexus. Les partenaires et les parties prenantes peuvent également participer à une séance de réflexion, le cas échéant.

L'exercice est divisé en quatre parties et peut être effectué par étapes. Néanmoins, il peut être préférable de le réaliser dans le cadre d'un atelier d'environ deux heures (la durée dépendra du nombre de participants).

Partie 1 : De quoi s'agit-il ?

- Demandez à votre équipe/groupe de réfléchir aux cinq changements (chiffre indicatif) les plus importants survenus au cours des 6 à 12 derniers mois concernant la mise en œuvre de programmes visant à éliminer les MGF dans le cadre de l'approche nexus.
- Il peut être utile de mettre en commun les suggestions de chacun, puis de déterminer lesquelles sont les plus pertinentes (un débat à ce sujet est constructif et peut donner lieu à différents points de vue).
- Une fois les problèmes les plus significatifs identifiés, commencez à échanger sur les raisons motivant ce choix.
- Vous pouvez présenter les résultats des discussions à l'aide du Tableau 2.

TABLEAU 2 : CINQ CHANGEMENTS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS LES INTERVENTIONS CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

1. <i>L'exemple peut être positif ou négatif</i>	<i>Expliquer pourquoi ce changement est si important</i>
2.	
3.	
4.	
5.	

Partie 2 : Qu'est-ce que cela signifie ?

- Cette étape consiste à interpréter le changement que vous avez décrit et à en comprendre les implications. Que signifie-t-il quant à notre façon de travailler sur les MGF ?
- Vous pouvez d'abord essayer de comprendre la dimension la plus importante/pertinente/surprenante/pratique/difficile de la situation ; comment expliquer ce changement ?
- En quoi consiste chacun des changements que vous venez de décrire ?
- Quel impact chaque changement a-t-il sur vous ou sur votre façon de travailler ?
- Laissez l'équipe débattre et parvenir à un accord sur les cinq défis les plus importants (Tableau 3). Des discussions peuvent émerger pour justifier le degré d'importance de chacun des défis. Elles s'accompagneront d'une prise de notes.

TABLEAU 3 : CINQ PRINCIPAUX DÉFIS ENTRAVANT LES INTERVENTIONS DE LUTTE CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

1.
2.
3.
4.
5.

Partie 3 : Analyse des défis

- En groupe, abordez systématiquement chaque problème et expliquez en quoi il constitue un défi, tout en précisant les causes (Tableau 4). Essayez d'apporter cinq réponses à la question « pourquoi ? » pour chaque problème. Ce processus est essentiel pour saisir la complexité de chaque problème et commencer à identifier qui sera en mesure de les résoudre.
- Une fois les principales causes du problème/défi analysées, une réflexion sur la partie prenante à même d'intervenir sur ces causes peut mener à l'identification de plusieurs personnes/entités ; essayez de vous focaliser sur celle dont l'influence est la plus significative ou sur une combinaison clé d'acteurs.
- Répétez ce processus pour chacun des problèmes/défis relevés.

TABLEAU 4 : ANALYSE DES DÉFIS

DÉFIS/ PROBLÈMES	ANALYSE DES CAUSES PROFONDES	ACTEUR INFLUENT
<i>Copier la liste du Tableau 2</i>	<i>Donner cinq niveaux de réponse pour expliquer pourquoi le problème existe</i>	<i>Quel acteur pourra favoriser le changement ?</i>

Partie 4 : Et maintenant ?

Cette partie consiste à déterminer les enseignements tirés et la façon dont vous pouvez les appliquer en vue d'aligner les interventions de lutte contre les MGF sur l'approche nexus.

- Quel est l'impact des changements et des enseignements qui en découlent sur les prochaines étapes concernant nos actions à venir ?
- Que faire pour pérenniser le changement ?
- Que devons-nous faire pour approfondir le changement ?
- Et maintenant ? – Les prochaines étapes.
- Notes à l'attention de l'animateur
- Demandez aux membres du groupe de hiérarchiser leurs problèmes, en commençant par ceux sur lesquels ils ont une influence directe. Discutez de ce que vous feriez face à ces problèmes (quelles solutions veulent-ils tester et de quoi avez-vous besoin pour résoudre le problème et progresser ?).
- Imaginez une série d'actions concrètes et réalistes, susceptibles d'apporter une solution.
- Encouragez l'équipe à formuler des idées concrètes et mesurables, car elle devra tenir compte de ces actions dans les plans de travail et étapes à venir.
- Complétez le Tableau 5.

TABLEAU 5 : QU'ALLONS-NOUS FAIRE À L'AVENIR ?

DÉFIS/ PROBLÈMES	ACTIONS	INDICATEURS POTENTIELS

OUTIL N° 3 : Élimination des mutilations génitales féminines et outil de suivi du nexus

La Matrice 2 est un outil permettant de faire le point sur la manière dont les programmes reflètent les principales dispositions de la note technique *The Humanitarian-Development Nexus: The Future of Protection in the elimination of Female Genital Mutilation* (Le nexus humanitaire-développement : L'avenir de la protection dans le cadre de l'élimination des mutilations génitales féminines).

- En remplissant la matrice, les équipes peuvent générer une vue d'ensemble illustrant comment les programmes d'élimination des MGF intègrent différents éléments des principes de la note technique, afin de garantir que les interventions se déroulent conformément à l'approche nexus.
- En discutant des différentes déclarations d'appui, les équipes peuvent évaluer dans quels domaines leurs actions i) portent leurs fruits malgré les défis à relever, ou ii) marquent le pas.
 - ✦ La couleur rouge indique une absence de progrès ou une action en suspens.
 - ✦ La couleur orange indique une action pouvant être améliorée ou nécessitant un effort ciblé.
 - ✦ La couleur verte indique une progression satisfaisante et signifie que l'équipe estime que ses actions portent leurs fruits.
- La matrice peut être établie par phases ou en une seule fois, selon le temps dont disposent les équipes. Néanmoins, il est recommandé de l'inclure parallèlement à des processus de suivi et d'évaluation plus rigoureux, car il s'agit principalement d'un outil de suivi.
- En renseignant la matrice, les équipes seront en mesure d'identifier les domaines nécessitant une attention particulière lors de l'élaboration des plans de travail.
- Il s'agit de faire en sorte que les éléments du programme rejoignent la colonne verte au fil du temps.
- Les équipes de pays sont libres d'adapter ou de réviser la matrice en fonction de leurs besoins spécifiques ou de l'utiliser en conjonction avec d'autres processus qui pourraient s'intégrer aux éléments de manière plus systématique ou dans le cadre d'un diagnostic. Elles peuvent, par exemple, remplir la matrice, puis organiser des discussions/réflexions de suivi sur les raisons expliquant la présence de certains éléments dans la colonne rouge.
- Une équipe de pays peut compléter exclusivement la section qui la concerne, avec la participation d'autres collègues de l'UNICEF ou dans le cadre de réflexions entre les parties prenantes.



MATRICE 2

QUESTIONS GÉNÉRALES	DÉCLARATIONS D'APPUI	ABSENCE DE PROGRESSION	AMÉLIORATION NÉCESSAIRE	PROGRESSION SATISFAISANTE
CONCEPTS ET APPROCHES RELATIFS AU NEXUS HUMANITAIRE-DÉVELOPPEMENT				
Comment l'approche nexus est-elle comprise au sein de l'UNICEF ?	Différentes sections au sein de l'UNICEF ont une compréhension similaire de l'approche nexus et de la façon de la mettre en pratique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les partenaires comprennent les concepts associés à l'approche nexus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les raisons justifiant l'adoption de l'approche nexus sont fondées et logiques d'après le personnel de l'UNICEF.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quelles mesures ont été prises pour renforcer la capacité interne à comprendre et à mettre en œuvre l'approche nexus ?	Le personnel a bénéficié d'un renforcement des capacités ou d'un perfectionnement des compétences pour travailler dans le cadre de l'approche nexus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Le personnel a accès à des procédures opératoires normalisées ou à d'autres outils corrélant la lutte contre les MGF à l'approche nexus dans la pratique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Le personnel des bureaux de pays peut assurer un mentorat ou un soutien technique afin de mettre en pratique l'approche nexus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comment les résultats associés à l'approche nexus sont-ils compris au sein de l'UNICEF ?	Une réflexion et un bilan des enseignements tirés concernant les missions liées à la lutte contre les MGF dans le cadre de l'approche nexus sont en cours d'élaboration.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les enseignements tirés sont documentés et partagés avec les parties prenantes et les membres du Programme conjoint.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les enseignements tirés ont un impact sur les changements au niveau de la mise en œuvre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RENFORCEMENT DES SYSTÈMES ET ADAPTATION DE LA PROGRAMMATION DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT AUX PARTICULARITÉS LOCALES				
Comment les systèmes de protection de l'enfance répondent-ils aux situations d'urgence (aggravées par la COVID-19) ? Comment luttent-ils contre les violences envers les enfants dans le cadre de l'approche nexus ?	Les interventions de lutte contre les MGF visant à intégrer les systèmes de protection de l'enfance et de protection sociale s'inscrivent dans l'approche nexus.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les collectivités locales et les acteurs communautaires bénéficient du soutien nécessaire pour fournir des services liés à la lutte contre les MGF (prévention et intervention).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Des procédures d'orientation et de prise en charge des cas dans le cadre des interventions de lutte contre les MGF sont en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	L'adaptation aux particularités locales est en cours ; les interventions et les services sont assurés en répondant aux souhaits des communautés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUESTIONS GÉNÉRALES	DÉCLARATIONS D'APPUI	ABSENCE DE PROGRESSION	AMÉLIORATION NÉCESSAIRE	PROGRESSION SATISFAISANTE
Comment les organisations internationales s'associent-elles aux organisations locales dirigées par des femmes et aux groupes de jeunes, et dans quelle mesure dotent-elles les adolescentes et les femmes d'un rôle de leadership dans l'élaboration des plans et la mise en œuvre des programmes relatifs à la lutte contre les MGF ?	Les mécanismes de partenariat et de coordination sont fonctionnels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les programmes et stratégies conjoints sont soutenus par les pouvoirs publics et les partenaires de développement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les organisations locales et les représentants des populations touchées (en particulier les femmes et les adolescentes) jouent un rôle de leadership dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans et stratégies des programmes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comment fonctionnent les mécanismes communautaires de protection de l'enfance en ce qui concerne la détection et le signalement des cas de MGF ?	Les systèmes de surveillance locaux sont fonctionnels et sont reliés à d'autres divisions du système de protection de l'enfance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Le renforcement des capacités et d'autres formes de soutien sont en place afin que les mécanismes communautaires adaptent les interventions de lutte contre les MGF aux différents contextes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les mécanismes communautaires de protection de l'enfance sont capables de s'adapter aux changements de contexte et de poursuivre leur mission visant à éliminer les MGF.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les mécanismes communautaires de protection de l'enfance ont fait preuve de résilience face à la pandémie de COVID-19 et à d'autres crises humanitaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PROGRAMMATION SENSIBLE AUX RISQUES				
Dans quelle mesure les évaluations multisectorielles des risques sont-elles réalisées ?	Des évaluations conjointes des parties prenantes en matière de protection de l'enfance sont en cours.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les évaluations et l'analyse des risques comprennent une analyse méthodique des questions de genre, y compris les problématiques relatives au mariage d'enfants et aux MGF.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les acteurs communautaires et les organisations locales participent aux évaluations et aux analyses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUESTIONS GÉNÉRALES	DÉCLARATIONS D'APPUI	ABSENCE DE PROGRESSION	AMÉLIORATION NÉCESSAIRE	PROGRESSION SATISFAISANTE
Dans quelle mesure les évaluations des risques influent-elles sur la planification et la programmation ?	Les évaluations des risques sont prises en compte lors des interventions, des adaptations de programmes, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les évaluations des risques tiennent compte des questions liées à l'âge et au genre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Des cadres de suivi et d'évaluation conjoints sont en place (c'est-à-dire partagés et utilisés par tous les secteurs et toutes les parties prenantes).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES POPULATIONS TOUCHÉES				
Quelles sont les mesures mises en place pour assurer la participation des populations touchées ?	Des lignes directrices ou des procédures opératoires normalisées sont en place pour impliquer les populations et les communautés touchées dans les différentes phases des interventions.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les populations touchées bénéficient d'un renforcement des capacités afin de prévenir la pratique des MGF et d'y répondre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les populations touchées participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	La participation des populations et des communautés touchées est intégrée au cadre de suivi et d'évaluation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	La participation des différents groupes s'opère de manière équitable (filles, garçons, femmes, hommes, réfugiés/personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, communautés d'accueil, personnes handicapées, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les mécanismes de participation sont conformes aux mesures liées à lutte contre la pandémie de COVID-19.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RENFORCER LES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE AFIN D'ACCROÎTRE L'ÉCHELLE DES TRANSFERTS EN ESPÈCES EN CAS D'URGENCE				
Comment les mécanismes de protection sociale tiennent-ils compte des différentes dimensions de la santé et du bien-être des filles ?	Les mécanismes de protection sociale contribuent à la lutte contre les causes et les effets des problèmes de protection de l'enfance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	La protection des filles exposées au risque de MGF, de mariage d'enfants ou à d'autres pratiques néfastes est abordée dans le cadre des interventions de protection sociale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les instruments de protection sociale s'adaptent aux changements de contexte.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les plans d'aide humanitaire/d'urgence incluent des interventions de protection sociale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Une analyse économique des facteurs favorisant la pratique des MGF est menée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUESTIONS GÉNÉRALES	DÉCLARATIONS D'APPUI	ABSENCE DE PROGRESSION	AMÉLIORATION NÉCESSAIRE	PROGRESSION SATISFAISANTE
PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE				
Comment les MGF sont-elles prises en compte dans les plans de préparation aux situations d'urgence ?	Les plans de préparation aux situations d'urgence tiennent compte des risques exposant les filles aux MGF.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les services de prévention et d'intervention sont considérés comme faisant partie des plans de préparation aux situations d'urgence (adaptation, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence comprennent des systèmes intégrés de surveillance communautaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les nouveaux plans d'urgence reflètent les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et d'autres crises.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Des rôles et responsabilités sont clairement définis dans le cadre de la lutte contre les MGF et d'autres pratiques relevant de la protection de l'enfance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comment les plans intègrent-ils les interventions aux niveaux national et local ?	La protection de l'enfance et les questions liées au genre sont prises en compte dans tous les aspects/secteurs des plans de préparation aux situations d'urgence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Le rôle des groupes locaux, y compris les organisations dirigées par des femmes, est bien établi et soutenu dans les plans de préparation aux situations d'urgence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les plans de préparation aux situations d'urgence sont modulables et capables de s'adapter aux changements de contexte.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les agences se coordonnent afin de s'assurer que la lutte contre les MGF occupe une place prédominante dans le nexus humanitaire-développement (ou dans les plans et stratégies pertinents).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les agences mettent en commun leurs ressources et luttent contre les MGF grâce à une approche systémique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PRIORISATION DES PARTENARIATS AFIN DE MOBILISER DES RESSOURCES DE QUALITÉ				
Quelles sont les mesures mises en œuvre pour développer des partenariats et des financements en vue de soutenir les interventions humanitaires ?	Des changements sont actuellement apportés aux mécanismes de financement afin d'éliminer les MGF (financement pluriannuel, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les donateurs et les pouvoirs publics mettent en commun leurs ressources au service de projets à court terme, mais surtout dans le cadre de plans d'action stratégiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Le financement de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence comprend des lignes budgétaires affectées au renforcement du système de protection de l'enfance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les programmes de lutte contre les MGF sont financés directement ou inclus dans le budget au moyen d'indicateurs distincts.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OUTIL N° 4 : Exemple de plan d'orientation concernant les interventions dans le cadre de l'approche nexus

- Ce plan constitue un exemple d'intégration de la lutte contre les MGF dans le nexus humanitaire-développement au moyen d'un programme d'orientation et de renforcement des capacités.
- Il peut être utilisé en interne au sein de l'UNICEF ou dans le cadre d'un exercice conjoint avec les parties prenantes et partenaires principaux.
- Le plan peut et doit être adapté selon les besoins contextuels.
- Ce document constitue un support utile pour préparer les présentations, mais il est également recommandé de prévoir du temps pour la discussion, la réflexion ou d'autres exercices participatifs.
- Chaque session peut durer environ deux heures, selon les effectifs du groupe.

TABLEAU 6 : EXEMPLES DE SÉANCES D'ORIENTATION

SESSION	CONTENU	FINALITÉ
Session 1 : Concepts et principes de l'approche nexus	<ul style="list-style-type: none"> • Clarification de l'approche nexus • Raisons justifiant l'adoption de l'approche nexus • Association de l'approche nexus à l'élimination des MGF • Stratégies programmatiques et opérationnelles de lutte contre les MGF dans le cadre de l'approche nexus 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux comprendre l'approche nexus, les concepts sous-jacents et leurs liens avec l'élimination des MGF
Session 2 : Élimination des MGF : Faire le point sur les pratiques actuelles dans le cadre du nexus humanitaire-développement	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions effectuées dans le cadre des stratégies des programmes de pays pour éliminer les MGF • Difficultés dans la mise en œuvre des programmes pendant la pandémie de COVID-19 et d'autres crises humanitaires • Réflexion sur la corrélation entre la lutte contre les MGF et les services minimaux et messages en matière de protection (contre la violence liée au genre) auprès des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> • Partager des idées et des exemples pratiques sur les différentes interventions identifiées dans les stratégies d'élimination des MGF et partager les réflexions et les enseignements découlant de la pandémie de COVID-19 et d'autres crises humanitaires
Session 3 : Que pouvons-nous apprendre de la collaboration avec les mécanismes communautaires de protection de l'enfance, causée par la COVID-19 ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle des mécanismes communautaires dans l'élimination des MGF • Sur quoi repose l'efficacité des mécanismes communautaires dans la lutte contre les MGF et la résolution d'autres enjeux de protection ? • Caractéristiques des mécanismes communautaires efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités et les connaissances dans le but de tirer parti au mieux des mécanismes et des interventions communautaires de protection de l'enfance afin d'éliminer les MGF
Session 4 : Préparer l'avenir : Tirer parti du nexus – quelques idées pour les programmes de lutte contre les MGF	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les enseignements tirés de l'évaluation formative de l'approche nexus • Planifier et adapter les approches existantes visant à éliminer les MGF 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un lien entre les interventions liées aux MGF et au nexus et les résultats ; en savoir plus sur la mise en œuvre au sein de l'UNICEF
Session 5 : Adopter des pratiques réflexives afin d'améliorer les approches des programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des exercices de pratique réflexive en vue de favoriser l'adaptation des programmes et l'apprentissage continu 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité des équipes à mener une réflexion critique sur les interventions visant à lutter contre les MGF, à promouvoir l'apprentissage actif, la documentation et le partage

Ressources utiles sur l'élimination des mutilations génitales féminines dans le cadre du nexus

- UNICEF, note technique : Gender Transformative Approaches for the Elimination of Female Genital Mutilation. 2020. Disponible à l'adresse suivante :
- <https://www.unicef.org/media/86391/file/FGMMainstreaming-Gender-Equality-2020-v2.pdf>
- Oxfam, « Le nexus humanitaire-développement-paix : Quelles implications pour les organisations multi-mandatées ? ». 2019. Disponible à l'adresse suivante :
- <https://www.fsnnetwork.org/sites/default/files/2022-07/dp-humanitarian-development-peace-nexus-260619-fr.pdf>
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), UNICEF et ONU-Femmes, « Note technique sur les approches transformatrices du genre dans le cadre du programme mondial pour mettre fin au mariage d'enfants (phase II) – Résumé pour les praticiens ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/104811/file/Gender-transformation-technical-note-2019-French.pdf>
- UNICEF, note technique : The Humanitarian-Development Nexus: The Future of Protection in the Elimination of Female Genital Mutilation. 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/87311/file/FGM-Humanitarian-Development-Nexus-2020.pdf>
- UNICEF, Ending Child Marriage and Female Genital Mutilation in Eastern and Southern Africa: Case Studies of Promising Practices Across the Region. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/esa/media/8901/file/Ending-Child-Marriage-FGM-Case-Studies-ESA-2021.pdf>

Ressources utiles pour collaborer avec les mécanismes communautaires

- Institut pour la santé reproductive, université de Georgetown pour l'Agence des États-Unis pour le développement international, Social Norms Lexicon. 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00ZPZM.pdf
- « Bottom-up Approaches to Strengthening Child Protection Systems: Placing Children, Families, and Communities at the Centre ». Child Abuse & Neglect, 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0145213415001246>
- Save the Children, Children at the Centre: A Guide to Support Community Groups Caring for Vulnerable Children. 2007. Disponible à l'adresse suivante :
- <https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/2662.pdf/>
- Save the Children Fund, What are we Learning about Protecting Children in the Community? An Inter-Agency Review of Evidence on Community-Based Child Protection Mechanisms in Humanitarian and Development Settings. 2009. Disponible à l'adresse suivante : <https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/3324.pdf/>
- UNICEF, Riposte du secteur de la protection de l'enfance à l'épidémie de maladie à virus Ebola : Évaluation des enseignements tirés. 2016. Disponible à l'adresse suivante : https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/version_finale_enseignements_tires_de_la_riposte_ebola_jan_2017.pdf/

unicef  | pour chaque enfant

Publié par l'UNICEF
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017

Adresse électronique : childprotection@unicef.org
Site Internet : [unicef.org/protection/female-genital-mutilation](https://www.unicef.org/protection/female-genital-mutilation)

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Juillet 2022